

SOCIÉTÉ GENEVOISE DE DROIT ET DE LÉGISLATION

Le Comité de la Société genevoise de droit et de législation a l'honneur de vous inviter à la conférence que donnera

Monsieur Henry Peter
Professeur, avocat

intitulée

« NOUVEAU DROIT COMPTABLE »

Après une très longue gestation, le nouveau droit comptable suisse est désormais entré en vigueur. Compte tenu d'un "délai de grâce", les nouvelles dispositions devront impérativement être respectées à compter de l'exercice 2015 (publication début 2016), et de l'exercice 2016 pour les comptes consolidés. Par rapport aux exigences posées jusqu'ici par le CO, les nouveautés sont significatives et concernent toutes les formes de sujets de droit privé. Elles doivent donc être connues de tous les juristes, en particulier des praticiens.

le lundi 7 décembre 2015, à 18h.30 précises
au Théâtre Les Salons
Rue Bartholoni 6
1204 Genève

Conférence suivante:

Monsieur Frédéric Bernard, Chargé de cours, avocat: « Lois contre le terrorisme et Etat de Droit », le lundi 11 janvier 2016, même heure, même lieu.

Vincent Jeanneret
Président